

DATTA, Shabnam et CRICKARD, Fred W. (Eds.). *Canadian Military Aviation in the Year 2000*. Halifax, Center for Foreign Policy Studies, 1991, 137 p.

Keith R. Greenaway

Volume 23, numéro 4, 1992

Le droit international humanitaire (droit international des conflits armés)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703115ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Greenaway, K. R. (1992). Compte rendu de [DATTA, Shabnam et CRICKARD, Fred W. (Eds.). *Canadian Military Aviation in the Year 2000*. Halifax, Center for Foreign Policy Studies, 1991, 137 p.] *Études internationales*, 23(4), 923-924. <https://doi.org/10.7202/703115ar>

l'auditoire, elle ne semble pas s'être préoccupée d'adapter sa thèse en fonction des lecteurs. Par conséquent, on ne saurait dire à qui s'adresse ce livre. Les spécialistes des relations entre le Canada et l'Amérique latine n'y apprendront pas grand-chose. Il leur serait plus simple et plus rapide de lire la trentaine de discours analysés par Saragossi. D'autre part, l'ouvrage est un peu trop aride pour les lecteurs qui ignorent tout du sujet. Bref, ce livre n'intéressera sans doute que ceux qui désirent mieux connaître l'analyse du discours et voir en quoi elle permet de comprendre la politique étrangère d'un État.

Claude GOULET

Assistant de recherche
CQRI

DATTA, Shabnam et CRICKARD, Fred W. (Eds.). *Canadian Military Aviation in the Year 2000*. Halifax, Center for Foreign Policy Studies, 1991, 137 p.

Canadian Military Aviation in the Year 2000 est le fruit d'une journée de colloque tenu en avril 1990 sous le coparrainage du Royal United Services Institute of Nova Scotia et du Center for Foreign Policy Studies de l'Université Dalhousie. Dans le but d'accorder une attention accrue au rôle et aux missions de la force aérienne canadienne à l'aube d'un nouveau siècle, les organisateurs ont formé quatre panels, chacun portant sur un point d'intérêt majeur, à savoir, la défense aérienne du continent dans les années 2000, l'aérospatiale et la sécurité canadienne, la souveraineté et l'espace

aérien maritime, et la composition de l'aviation canadienne au tournant de l'an 2000.

Plusieurs des exposés et la majorité de la discussion sur la défense continentale et la lutte anti-sous-marine sont un reflet quelque peu dépassé des relations Est-Ouest et ce, malgré le fait qu'une diminution considérable des tensions fût déjà perceptible en 1990. Il serait intéressant de s'interroger sur le contenu des présentations et des discussions si ce séminaire s'était tenu après la guerre du Golfe, le déclenchement de la guerre civile dans les Balkans et la signature des récents accords de désarmement.

Si l'on met de côté les événements internationaux, la défense aérienne du continent y est décrite comme le partage d'un effort continuuel entre le Canada et les États-Unis. Bien que les Canadiens puissent diverger avec les Américains sur le niveau de défense requis, une lacune dans la participation du Canada pourrait avoir des conséquences néfastes sur la souveraineté de son espace aérien. De plus, dans les prochaines années, l'accent devrait être mis sur la surveillance à partir de l'espace. À ce niveau, l'armée de l'air émergera probablement comme le point central de ces activités. Le texte de Martin Shadwick «Maritime Air Surveillance and Canada's Three Oceans» est toujours aussi actuel, de même que les exposés et les discussions du panel sur la structure de l'aviation canadienne dans les années 2000.

Les participants terminent en concluant qu'en raison de l'immensité de l'espace aérien et maritime cana-

dien et de l'obligation d'une sécurité collective, une puissance aérienne et une force d'aviation militaire sont indispensables à l'intégrité du territoire canadien et à la sécurité nationale. À la lumière des récents événements mondiaux, ce séminaire, s'il était repris aujourd'hui, ferait davantage ressortir la flexibilité, la mobilité et la rapidité de la puissance aérienne comme instrument militaire pour la politique étrangère d'un pays, mais tirerait sans aucun doute les mêmes conclusions générales.

Keith R. GREENAWAY

Ministère de la Défense nationale
Ottawa

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

CLAVEL, Jean-Daniel. De la négociation diplomatique multilatérale. Bruxelles, Émile Bruylant, Coll. «Arès-Savoir no 4», 1991, 119 p.

Truffé d'extraits de discours, de citations ou d'exemples vécus, ce petit livre original et fascinant se lit d'un trait et en peu de temps. Certes, le fait qu'il ait été rédigé par un diplomate rompu aux négociations multilatérales y est pour beaucoup, mais c'est surtout son caractère pratique et concret qui attirera le lecteur. On ne peut s'empêcher de penser au Prince de Machiavel après la lecture des «conseils» ou plus précisément le décortilage des étapes de la négociation fait par Clavel. L'importance de la psychologie, de la rhétorique, des techniques argumentatives, de la stratégie, l'utilisation des

chiffres et les techniques de rédaction sont autant de facettes de la négociation que l'auteur met à nu. En fait, Clavel nous met tellement en appétit qu'on ne peut que regretter que l'ouvrage ne soit plus volumineux – mais collection oblige – puisqu'on aimerait se laisser encore guider dans les dédales des techniques de la négociation diplomatique multilatérale pour mieux appréhender cet aspect de plus en plus important des relations internationales actuelles.

Manon TESSIER

CQRI

Économie du monde arabe et musulman, 1992, 4^{ème} édition. Cachan, France, Éditions Emam, 1992, 240 p.

Économie du monde arabe et musulman demeure fidèle à la tradition et l'édition de 1992 n'est que peu-à-peu finage léger. Cette quatrième édition, à l'instar des précédentes, offre en première partie des études thématiques. On retrouve cette année une étude sociologique sur l'Égypte, une étude économique sur la Libye et une étude juridique sur l'environnement et la souveraineté étatique – un texte hors contexte nous semble-t-il puisqu'il ne concerne aucun pays, région ou crise en particulier –. Les analyses macro-économiques par pays – vingt-et-une au total – et les statistiques sur les ensembles régionaux qui suivent ensuite offrent la même répartition géographique que l'an dernier si ce n'est que les éditeurs ont ajouté quelques pages pour traiter de la question palestinienne et des territoires occupés.